

# RAPPORT ANNUEL

2019

COVID-19 :  
La tempête

# TABLE DES MATIÈRES

Membres	4
Mot du président-directeur général	6
Conseil d'administration	7
Retombées économiques	8
Moments-clés de 2019	10
Recommandations du RÉMI	12
Les grands événements au temps de la COVID-19	14





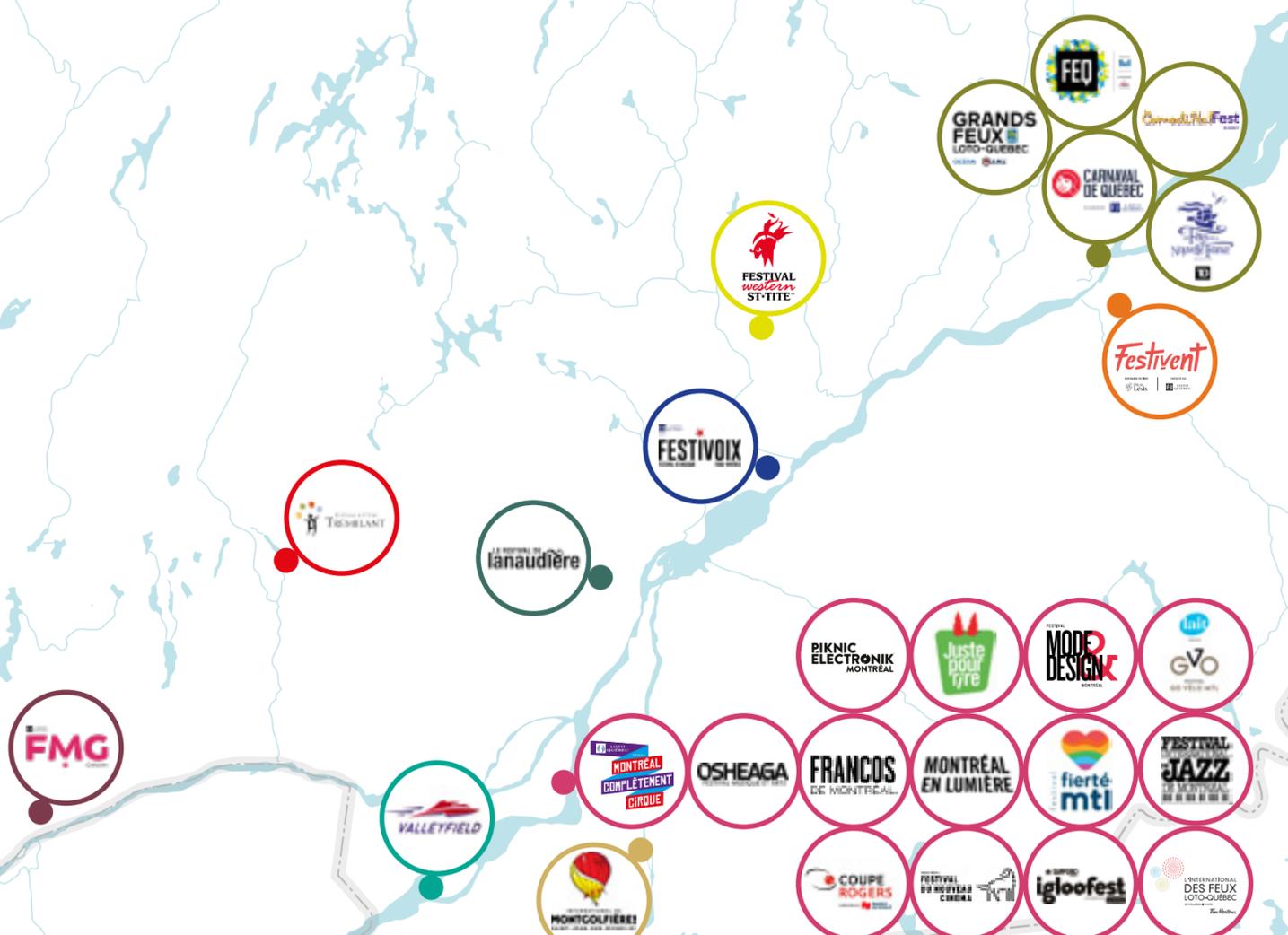
# MEMBRES

(au 31 décembre 2019)

- Gatineau**  
Festival de montgolfières de Gatineau
- Joliette**  
Festival de Lanaudière
- Lévis**  
Festivent
- Montréal**  
Coupe Rogers  
Festival Go vélo Montréal  
Festival International de Jazz de Montréal  
Festival Juste pour rire  
Festival Mode & Design  
Festival Montréal en Lumière  
Les Francos de Montréal  
L'International des Feux Loto-Québec  
Fierté Montréal  
Igloofest  
Montréal Complètement Cirque  
OSHEAGA Festival Musique et Arts  
Piknic Électronik
- Québec**  
Carnaval de Québec  
ComediHa! Fest  
Festival d'été de Québec  
Fêtes de la Nouvelle-France  
Grands Feux Loto-Québec
- Saint-Jean-sur-Richelieu**  
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Salaberry-de-Valleyfield**  
Régates de Valleyfield
- St-Tite**  
Festival Western de St-Tite
- Tremblant**  
Festival d'été de Tremblant
- Trois-Rivières**  
FestiVoix

## Membres affiliés

- Événements Attractions Québec
- MONTREAL**  
Festival International Nuits d'Afrique  
Présence autochtone  
Virée classique de l'OSM
- ROUYN-NORANDA**  
Festival de musique émergente
- SAGUENAY**  
Festival International des Rythmes du Monde





## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

### DE LA VIGILANCE

**Au Regroupement des événements majeurs internationaux et chez ses membres, la vigilance est de mise. D'une année à l'autre, de nouveaux défis, de nouvelles réalités se présentent et mettent en cause tantôt les responsabilités des événements et les frais qu'ils doivent engager, tantôt leur financement et, parfois, leur développement et leur avenir.**

Alors qu'ils préparaient l'assemblée générale annuelle et la saison 2020, le RÉMI et ses membres ont été frappés de plein fouet par la crise de la COVID-19, qui met en cause la tenue des événements majeurs internationaux et, dans bien des cas, leur survie (voir le texte *Les grands événements au temps de la COVID-19* à la page 14). Ici, plus que jamais, la vigilance s'impose, vis-à-vis du virus bien sûr, mais aussi des conséquences qu'il pourrait avoir aussi sur les finances des festivals et événements, pour la plupart des organisations à but non lucratif, sans capitalisation ni grandes provisions.

En matière de financement, plus généralement, les bonnes nouvelles sont rares et parfois éphémères. Prenons le cas des récents succès auprès du gouvernement du Canada, obtenus entre autres grâce au travail du RÉMI et de son pendant canadien, Festivals et Événements Majeurs Canada (FAME).

Après plus de dix années de gel, de non-indexation et non-augmentation des enveloppes, le ministre des Finances annonçait avec fierté en 2019 qu'il allait ajouter 7 millions \$ aux 17,7 millions \$ du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, ainsi que 8 millions \$ aux 32,5 millions \$ dont dispose le Fonds du Canada pour la présentation des arts. Ces deux programmes sont parmi les plus importants pour l'ensemble des diffuseurs en arts de la scène au pays et soutiennent, notamment, plus de 1350 festivals et événements. Le RÉMI s'en est réjoui.

Or, curieusement, ce qui était une nécessaire « mise à niveau » doit à nouveau faire l'objet de représentations puisque la hausse a été budgétée pour deux ans seulement. Ainsi, si rien n'est fait, d'ici là, en 2021, les festivals et événements pourraient à nouveau recevoir de ces deux programmes la subvention qu'ils recevaient en... 2018. Ou encore, se faire annoncer plus tard en 2020 qu'ils recevront en 2021 la somme de 2018, pour ensuite, quelque part au printemps ou à l'été 2021, recevoir après le budget fédéral une correction à la hausse, soit la même somme qu'ils auront reçue en 2020. Pour la simplicité et la prévisibilité donc, on repassera.

Au cours de la dernière année, au détour de l'adoption de la *Loi resserrant l'encadrement du cannabis*, le gouvernement du Québec a donné le mandat aux organisateurs de festivals et événements d'informer les participants de l'interdiction de fumer du cannabis, s'ils se déroulent dans un parc où la ville permet de le faire en temps normal. Cela peut paraître anecdotique, mais illustre à quel point les gouvernements ajoutent toujours plus de responsabilités, petites et grandes, à des équipes souvent restreintes, et ce, à l'égard d'une multitude d'aspects, allant de la santé à la sécurité, en passant par la consommation d'alcool et, désormais, de cannabis. Ceux qui pensent encore qu'on peut improviser un événement à quelques semaines d'avis ont de quoi se détromper.

C'est dans ce contexte rempli d'incertitude que le Regroupement des événements majeurs internationaux a entamé sa 20<sup>e</sup> année d'existence. Bientôt vingt ans à avoir les yeux grands ouverts sur l'environnement d'affaires dans lequel évoluent les membres, sur les décisions des élus et tout le reste. Bientôt vingt ans, à chercher des solutions avec les partenaires et les gouvernements. Ce Regroupement s'avère aujourd'hui tout aussi nécessaire et pertinent qu'à sa naissance.

**Martin Roy**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION\*

### Présidente du conseil d'administration :

#### Louise Beaudoin

Poste d'administrateur « qui n'a pas l'obligation d'être un membre de la corporation ni le haut dirigeant d'un membre de la corporation »

### Vice-président :

#### Eugène Lapierre

Directeur, Coupe Rogers

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu n'importe où au Québec, sans aucune autre caractéristique particulière à rencontrer »

### Secrétaire-trésorier :

#### François Bédard

Directeur général, Festival de Lanaudière

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

### Administrateurs :

#### Joëlle Sévigny

Directrice générale, Festival Go vélo Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

#### Jean-Sébastien Boudreault

Vice-président, Fierté Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

#### Anne Hudon

Directrice générale, Festival d'été de Québec

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu à Québec »

#### Jacques-André Dupont

Président-directeur général, Festival International de Jazz de Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu à Montréal »

#### Pascal Lafrenière

Directeur général, Festival Western de St-Tite

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu au Québec mais ailleurs qu'à Montréal ou Québec »

#### Mélanie Raymond

Directrice générale, Carnaval de Québec

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

**En 2019, le conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes : 10 avril, 21 juin et 4 décembre.**

## LE COMITÉ-CONSEIL\*

**Mandat : formuler des recommandations au conseil d'administration sur tout sujet touchant au fonctionnement du RÉMI, aux orientations et stratégies, à l'analyse de l'environnement d'affaires, au développement de produit et aux tendances.**

À la présidente du conseil d'administration et au président-directeur général s'ajoutent les personnes suivantes.

### Président :

#### Pascal Lafrenière

Festival Western de St-Tite

### Membres :

#### Éric Boivin

International de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

#### Jean-Sébastien Boudreault

Fierté Montréal

#### Sandra Cloutier

Festival de Montgolfières de Gatineau

#### Nicolas Cournoyer

Igloofest

#### Jean-François Daviau

Festival Mode & Design

#### Sébastien Huot

Festivent

#### Martyne Gagnon

L'International des Feux Loto-Québec

#### Nicolas Girard-Deltruc

Festival du nouveau cinéma

#### Thomas Grégoire

FestVoix

#### Jolyanne Pronovost

ComediHa! Fest

#### Jeanne Hardy

OSHEAGA Festival Musique et Arts

#### Evelyne Langlois-Paquette

Les Francos de Montréal

#### Nadine Marchand

Montréal Complètement Cirque

#### Samantha McKinley

Festival d'été de Québec

#### Michel Poirier

Régates de Valleyfield

#### Mélanie Raymond

Carnaval de Québec

#### Isabelle Roy

Grands Feux Loto-Québec

#### Patrick Rozon

Festival Juste pour rire

#### Joëlle Sévigny

Festival Go vélo Montréal

**En 2019, le comité-conseil s'est réuni aux dates suivantes : 14 mars, 27 mai, 2 octobre.**

\*Au 31 décembre 2019

# L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements, en 2016.

## LES 17 FESTIVALS EN BREF

**5,9 M**

Nombre de participants de tout âge

**14 %**

sont des visiteurs venant de l'extérieur du Québec

**12,4 M**

Nombre de jours de participation

## LES RETOMBÉES

**290,8 M\$**  
en valeur ajoutée pour l'économie du Québec

**4 606**  
emplois créés ou soutenus par l'événement (en équivalent temps plein)

**66,6 M\$**  
en recettes fiscales des gouvernements

**396 M\$**  
dépenses admissibles totales (touristiques et d'opération)

**378 \$**  
dépenses moyennes des visiteurs de l'extérieur de la région de l'événement venus surtout pour y participer

## SOURCES DE REVENUS

42 % Revenus autonomes

29 % Commandites - Secteur privé et autres

9 % Autres

6 % Subventions provinciales

6 % Subventions locales

4 % Subventions fédérales

4 % Commandites - Sociétés d'État

## Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de **15,1 M\$**, le **gouvernement du Québec a récolté 49,3 M\$** sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au **gouvernement fédéral, il obtient 17,3 M\$** avec un investissement de **9,7 M\$**.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (**29 %**) et autonomes (**42 %**), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de **17 %** des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de **4 606** emplois (équivalent temps plein).

## La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

- Pas moins de **190 603** touristes sont venus de l'extérieur du Québec **principalement pour participer** à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- 66 %** des visiteurs québécois se sont déplacés **surtout en raison de l'événement**.
- 54 %** des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne **778,34 \$** au cours de leur séjour, laissant ici **148,4 M\$** d'« argent neuf », dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.

Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.



La rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI

# 2019 LES MOMENTS-CLÉS



**17 janvier**  
Le RÉMI est signataire de la lettre ouverte dans La Presse +, « Mieux soutenir les diffuseurs en arts de la scène »

**22 février**  
Rencontre avec le chef de l'Opposition officielle et porte-parole pour la Métropole, Pierre Arcand



**25 février**  
Dans La Presse +, le RÉMI est signataire de la lettre ouverte « Le volet gratuit des festivals en péril » dans le Quartier des spectacles

**10 avril**  
Assemblée générale annuelle

**17 avril**  
Rencontre avec la mairesse de Montréal, Valérie Plante



**31 mai**  
Coup d'envoi de la saison, en présence de la ministre du Tourisme, dans le cadre du Tour La Nuit au Festival Go vélo Montréal



**14 août**  
Lettre ouverte du RÉMI dans la Presse+ intitulée « Cannabis et festivals : Pour une approche pragmatique et un encadrement réaliste » et tournée des médias

**15 août**  
Activité « Dans les coulisses » au ComediHa! Fest

**20 août**  
Le PDG du RÉMI est invité à se joindre à la délégation de Fierté Montréal, à l'assemblée générale annuelle d'Interprede, à Athènes. Malheureusement, lors de la rencontre, Montréal n'est pas choisie pour accueillir le WorldPride 2023

**12 septembre**  
Lettre soumise au ministère de la Santé et des Services sociaux en guise de mémoire dans le cadre de la Consultation publique sur la vision et les orientations gouvernementales en matière de lutte contre le bruit environnemental au Québec

**24 octobre**  
Journée d'expertise du RÉMI et activité « Dans les coulisses » du Parc Jean-Drapeau. Visite de l'Espace 67 et des nouveaux paddocks



**13 novembre**  
Remise du Prix du RÉMI à Tourisme Montréal, dans le cadre des Prix Excellence Tourisme, à Drummondville

**19 novembre**  
Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Lionel Carmant

- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE

**25 janvier**  
Rencontre avec les ministres de la Culture et communications, Nathalie Roy, et du Tourisme, Caroline Proulx



**19 mars**  
FAME et le RÉMI applaudissent les mesures touchant les festivals et événements canadiens contenues au budget 2019-2020, principalement l'ajout de 15 M \$ par année durant deux ans au bénéfice des deux principaux programmes à la disposition des festivals et événements canadiens. Des mesures concernant la sécurité et le tourisme sont aussi annoncées, incluses et saluées. À Ottawa, Martin Roy en profite pour remercier le jour même le ministre des Finances, Bill Morneau



**21 juin**  
Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la démarche « Vers un stratégie de croissance économique de l'industrie touristique » du ministère du Tourisme

**28 juin**  
Tourisme Montréal octroie une contribution de transition pour protéger la gratuité des festivals au Quartier des spectacles. Le RÉMI salue cet engagement

**Juillet**  
Le PDG du RÉMI en Europe pour participer au Paléo Festival de Nyon, en compagnie de nombreux québécois, tout comme à Tomorrowland, à Boom, en Belgique. Il relate son expérience dans TourismExpress

**ÉTÉ**  
Tournée d'événements membres

**28 août**  
Rencontre avec la sous-ministre au Tourisme, Manon Boucher

**28 août**  
Le RÉMI entendu par la Commission de l'Économie et du Travail, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc Olympique



**22 novembre**  
Présentation au cabinet de la ministre de la Culture et des Communications du document « Diffuser plus et mieux la culture québécoise sur le territoire tout en contribuant à sa vitalité : Pour un réinvestissement au programme d'aide à la diffusion en variétés de la SODEC »

# PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU RÉMI POUR 2020-2021

## Au gouvernement du Québec

- 1 Augmenter significativement** l'enveloppe du Programme d'aide à la diffusion en variétés de la SODEC afin d'indexer et d'augmenter les subventions qui sont les mêmes depuis une décennie et d'admettre de nouveaux clients au Programme.  
**Ministère : Culture et Communications**  
**Organismes : SODEC et CALQ**
- 2 Administrer efficacement le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques.**  
**Ministère : Tourisme**
- 3 Assurer une contribution financière significative** des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des Ententes de partenariat régionales en tourisme (EPRT), des ententes avec le ministère et la mise en place de fonds ou de programmes (comme il en existe un à Tourisme Montréal).  
**Ministère : Tourisme**
- 4 Donner suite aux recommandations du RÉMI et de Festivals et Événements Québec au sujet de la sécurité privée.**  
**Ministère : Sécurité publique**
- 5 Inviter les sociétés d'État à maintenir leur budget** de commandites et à instaurer, à cet égard, un **seuil minimal obligatoire** approprié pour chacune.  
**Ministère : Finances**
- 6 Adopter une approche pragmatique et réaliste** en ce qui a trait à l'encadrement du cannabis.  
**Ministère : Santé et Services sociaux**
- 7 Soutenir des activités** du Regroupement des événements majeurs internationaux.  
**Ministère : Tourisme**

## À la Ville de Montréal

### PLACE DES FESTIVALS

- Œuvrer à la mise en place de **solutions pérennes** pour le développement des festivals et événements qui ont un volet gratuit, en lien avec le problème actuel d'espace et de non-captation des revenus générés par le fort achalandage.
- Le RÉMI a proposé un « **pacte** » entre partenaires.

### PARC JEAN-DRAPEAU

- Réaffirmer et actualiser le statut particulier du parc Jean-Drapeau; présenter un plan directeur qui réponde aux besoins exprimés par les événements qui s'y déroulent.
- Reconnaître le **pôle événementiel** que constitue le parc Jean-Drapeau et faire en sorte qu'à tous égards la Société du parc Jean-Drapeau soit bien plus qu'un locateur, mais un véritable partenaire assurant la promotion et le succès de cette « mission ».

### PRÉSERVATION DU CALENDRIER ET DE L'HARMONIE

- La Ville de Montréal est invitée à maintenir l'exigence faite aux festivals et événements, incluant les plus récents qui pourraient prochainement demander sa collaboration, à « **travailler en synergie avec les partenaires du milieu, en complémentarité avec les autres festivals, dans le respect de l'équilibre du marché.** »

## À Tourisme Montréal

Au cours des prochaines années, assurer une **contribution plus importante** de la part de Tourisme Montréal à l'ensemble des festivals et événements montréalais.



## Au gouvernement du Canada

Aux côtés de Festivals et événements majeurs Canada (FAME), le RÉMI défend le Plan pour créer un meilleur environnement d'affaires pour TOUS les festivals et événements au Canada visant à :

Inclus partiellement au budget 2019-2020, à renouveler

- 1 LES GARDER SÉCURITAIRES**  
Que le gouvernement octroie **10 M\$ supplémentaires** au financement du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque et élargisse l'accès au programme pour les festivals et événements majeurs.  
**Ministère : Sécurité publique et Protection civile**
- 2 SOUTENIR LEUR CROISSANCE**  
Que le gouvernement institue un programme assorti de **20 M\$ par année** visant spécifiquement la croissance des festivals et événements qui ont une capacité de générer plus d'activités touristiques et économiques.  
**Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme**
- 3 MISER SUR LA CRÉATION**  
Que le gouvernement augmente le budget du volet Soutien à la programmation : Festivals artistiques et diffuseurs de saisons de spectacles professionnels du Fonds du Canada pour la présentation des arts de **20 M\$**; qu'il augmente le budget du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (Volet Festivals locaux) de **10 M\$**.  
**Ministère : Patrimoine canadien**
- 4 AUTRES RECOMMANDATIONS :**  
Reconnaître les festivals et événements, le tourisme événementiel et festivalier, en tant que « **pilier** » de la de la stratégie touristique et au Fonds d'expériences canadiennes.  
**Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme**
- 5 Assurer une contribution financière significative** des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des **ententes avec Développement économique Canada**.  
**Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme**  
**Organisme : Développement économique Canada**
- 6 Simplifier la fiscalité et la bureaucratie** (notamment pour l'accueil des artistes étrangers) – Règlement 105 et retenues fiscales.  
**Ministères : Finances/Revenu**
- 7 Créer un crédit d'impôt fédéral pour la production de spectacles**, comme il en existe un au Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs qui sont les événements majeurs internationaux d'acquiescer des spectacles à meilleur coût.  
**Ministères : Finances/ Patrimoine canadien**

## COVID-19 : des mesures nécessaires

Au moment de clore ce rapport annuel, la COVID-19 met à mal les événements majeurs internationaux. Le RÉMI recommande à ses partenaires et aux gouvernements :

- 1. Le maintien des subventions prévues** et des **commandites des sociétés d'État**, que l'événement se tienne ou non;
- 2. D'assurer l'éligibilité des événements et festivals à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)**, puisque les critères actuels ne cadrent souvent pas avec leur situation. Autrement, mettre en place des mesures dans le même but, à Patrimoine canadien, permettant aux festivals et événements de conserver le cœur de leurs équipes et de l'expertise, tout en limitant les déficits;
- 3. De prendre des mesures pour financer et éponger les déficits** qui devraient être nombreux et importants au cours des prochains mois;
- 4. De mettre en place des programmes de relance**, inspirés par les exemples du passé comme le Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR, 2009-2010).

# LES GRANDS ÉVÉNEMENTS AU TEMPS DE LA COVID-19\*

Par Martin Roy, PDG du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) et de Festivals et Événements Majeurs Canada (FAME)

**L'émergence de la COVID-19 amène le RÉMI et FAME à dresser les enjeux qui se posent à leurs membres et, plus largement, à l'ensemble des festivals et événements, tout en sollicitant l'appui solide et multiforme des gouvernements.**

## Stop ou encore : la grande question

Tout en se préparant activement en vue de leur événement, les organisateurs doivent quand même considérer qu'il se peut, dans certains scénarios, que les interdits de rassemblements se prolongent et empiètent sur la saison 2020.

**La question centrale est de savoir à quel moment doit être prise la décision d'aller ou non de l'avant, en essayant de limiter, pour les organisations, les dégâts financiers qui découleraient d'une annulation forcée et peut-être trop tardive. Ceci, en ne privant pas non plus l'économie du tourisme des retombées économiques, si la décision d'annuler était prise « trop » à l'avance, ce qui pourrait être le cas si la situation mondiale devait s'améliorer en quelques mois comme tous le souhaitent.**

Dans l'hypothèse où une organisation serait contrainte d'annuler un événement avec moins d'un mois d'avis, elle aura engagé une part importante de ses dépenses, qui pourraient représenter facilement 75 % de son budget d'opération, tout dépendant de la hauteur des économies réalisées et de la présence ou non de clauses de « force majeure » dans les contrats qui la lient aux artistes ou à ses autres fournisseurs. À six semaines? Plutôt autour de 60 %. À 12 semaines? Environ 40 %, estimons-nous.

D'un autre côté, à partir du moment où l'événement ne se tient pas, aucun revenu n'est assuré. Les revenus autonomes (vente de bière et nourriture) disparaissent, tout comme ceux de billetterie là où il y en a, à moins que dans un élan de solidarité les festivaliers soutiennent l'événement et ne demandent

pas de remboursement (ou acceptent que leur billet soit valide lors de la prochaine édition). Il faut aussi espérer que les commanditaires privés (qui représentent environ le tiers des montages financiers au RÉMI) restent aux côtés des organisations, même si leur plan de visibilité n'est exécuté que partiellement.

Autrement, les subventions gouvernementales et les commandes des sociétés d'État, qui comptent ensemble au RÉMI pour 21 % des revenus, deviennent indispensables, mais insuffisantes pour combler les manques à gagner importants qui pourraient survenir, souvent chez des OBNL sans capitalisation et sans provisions.

## D'où l'importance de :

- Trouver avec les organisateurs de festivals le **moment optimal** pour donner un « go » ou non et déterminer avec les autorités un mécanisme efficace de communication ;
- Prévoir une **aide complémentaire** à celle octroyée par les subventions « normales », afin d'éponger des pertes attribuables à des annulations tardives (ou en raison d'une baisse d'achalandage importante, lorsque la situation sanitaire permettra la tenue des événements). Un programme de « bail out » ou de « recouvrement » ;
- Dans les circonstances, **octroyer — à tous les niveaux de gouvernement — les subventions intégralement**, accélérer les versements et simplifier les étapes administratives, que l'événement soit tenu ou non et ce, que ce soit en fonction de l'interdit ou parce que les organisateurs jugent le risque financier trop grand dès maintenant.

## Préserver l'expertise, les équipes et l'écosystème

La main-d'œuvre qui permet la tenue des festivals et événements est à la fois constituée d'employés permanents, saisonniers et de bon nombre de contractuels. Le filet social qui s'est esquissé rapidement comprend notamment des mesures pour les travailleurs qui se placent en isolement pour des raisons de santé. En ce qui concerne les techniciens qui vont d'un contrat à l'autre et ne sont pas éligibles à l'assurance-emploi, il faut espérer que l'instauration d'une allocation d'urgence

mise à leur disposition par le gouvernement du Canada soit salubre. Jusqu'à 5 milliards \$ seront investis à cet effet, a annoncé le ministre des Finances mercredi.

En sus des événements eux-mêmes, une multitude de fournisseurs allant par exemple des agences de sécurité aux petites et grandes entreprises spécialisées dans l'équipement technique ou les effets spéciaux et pyrotechniques subiront des impacts négatifs en cas d'annulation. Des millions de dollars sont en jeu ici. Ces entreprises doivent, elles aussi, avoir accès à des liquidités et espérer un retour rapide à la normale.

Ensemble, ces entreprises et cette main-d'œuvre spécialisée ont créé et maintenu, avec les festivals et événements eux-mêmes, rien de moins qu'un écosystème événementiel unique, une petite « grappe industrielle » qu'il faut préserver.

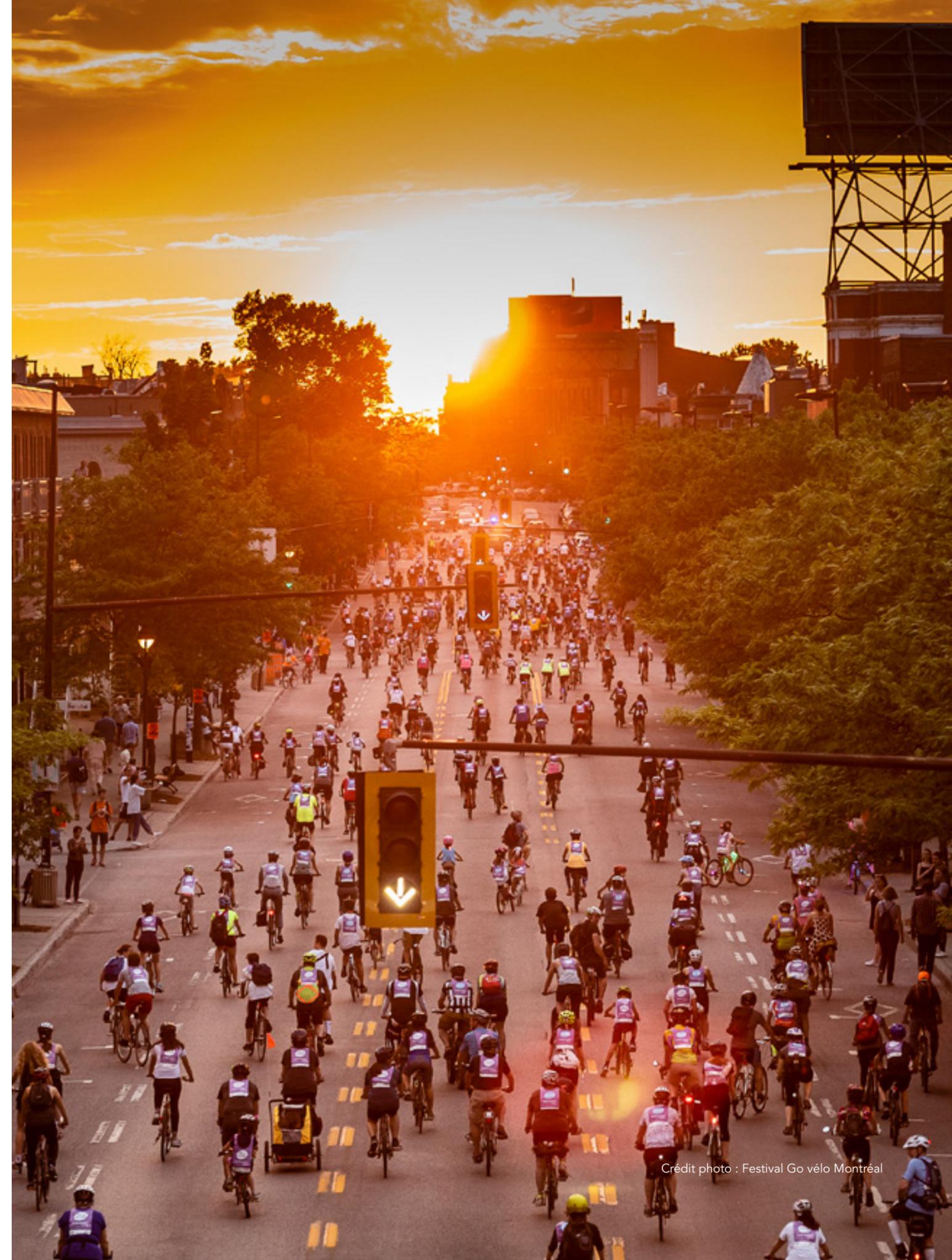
## L'après COVID-19 : l'exemple du passé

Les événements et festivals auront un rôle important à jouer dans l'après COVID-19, à l'égard de la relance économique et touristique, mais aussi de la « guérison sociale » qui sera bienvenue, voire nécessaire.

On peut citer l'exemple de ce qui a été fait à Toronto en 2003, après le SRAS, mais encore davantage le Programme de manifestations touristiques de renom, mis en place en 2009, comme partie intégrante du Plan de stimulation économique établi après la crise de 2008. Pas moins de 100 M\$ avaient été investis à ce moment dans les festivals et événements par le gouvernement fédéral.

Dans l'évaluation qu'il a faite de son propre programme, le gouvernement du Canada faisait d'ailleurs valoir qu'il fallait dorénavant donner du temps aux organisateurs pour élaborer des projets. Cela « tombe bien » (si l'on peut dire ça dans les circonstances), parce qu'en cas d'annulations, certains pourraient en avoir à consacrer, avec leurs équipes, en dirigeant leurs efforts vers 2021. Ottawa concluait aussi qu'« en fournissant une aide financière ciblée aux manifestations touristiques de renom, le programme a répondu au besoin d'une stimulation économique immédiate pour le secteur touristique ».

\*publié originalement dans le TourismExpress le 19 mars 2020.



Crédit photo : Festival Go vélo Montréal